

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON No 22 Décembre 1922

A. J. LEBLANC, Administrateur

A tous Ses Lecteurs et Annonceurs

Le Madawaska

Souhaite un

joyeux Noel

Comment s'y prendre

Je veux encore parler de la Société l'Assomption et des moyens à prendre pour augmenter le nombre de ses membres. Les moyens dont on s'est servi jusqu'à présent sont peut-être bons, mais il y a certainement mieux. L'organisateur arrive, se fait annoncer à l'église, fait une assemblée après la messe ou le dimanche après-midi, prend plusieurs applications, puis s'en retourne pour recommencer ailleurs le dimanche suivant. Je ne veux pas dire qu'il ne travaille pas durant la semaine mais le gros de sa tâche semble s'accomplir le dimanche.

Je puis me tromper, mais je crois que, même en mettant beaucoup de bonne volonté, ce moyen laisse à désirer.

Prenez les compagnies à stock, font-elles un si gros chiffre d'affaires chez nous? Ce n'est certainement pas parce que leurs prix sont plus bas ou qu'elles nous offrent plus d'avantages que l'Assomption qui végète ou ces compagnies s'enrichissent. C'est parce qu'elles savent faire de la sollicitation pratique. Leurs représentants s'en vont de porte en porte, discutent sérieusement, seul à seul, avec la personne qu'ils veulent assurer et si il y a aucun moyen prennent de suite une application. Le travail n'est pas encore fini. Une des choses les plus essentielles est de suivre le nouvel applicant jusqu'à ce qu'il ait passé son examen médical, alors ils sont assurés d'avoir au moins un an de prime.

Si presque toutes les compagnies d'assurance font de si fortes affaires par ces moyens, est-ce que la Société l'Assomption, en faisant ainsi, ne pourrait pas grossir de beaucoup son chiffre d'affaires.

Les temps sont durs, dit-on. Oui, mais n'empêche que cet argument est le meilleur en faveur de l'Assomption. Les Compagnies à Stock vous demandent de suite la prime pour une année, ce qui fait \$75.00 et plus. La Société l'Assomption demande de payer la prime en douze versements mensuels ce qui fait \$1.00 à \$2.00 à déboursier à la fois petit montant très facile à percevoir.

Voilà autant de raisons pourquoi l'Assomption devrait augmenter de beaucoup le nombre de ses membres si elle faisait de la Sollicitation pratique.

Il faut que La Société l'Assomption progresse et elle progresse.

Bonne nouvelle

Ces jours derniers M. l'avocat J. E. Michaud recevait de ses agents d'Ottawa un télégramme lui annonçant que la Cour Supérieure du Canada avait maintenu l'appel dans la cause de Morin vs. Hammond Lumber Co. et accordait jugement en faveur de M. Jos P. Morin pour un montant de \$10,900. et les frais.

Cette cause est certainement la plus importante au point de vue civil qui soit jamais venue devant nos tribunaux. On se rappelle qu'après la triste déconfiture de M. Joseph Grandmaison, M. Jos P. Morin, de St-Jacques, intentait à la Hammond Lumber

Co. une action pour un montant de \$20,000. La cause fut d'abord plaidée à Edmundston devant le juge Barry et un jury. Un verdict de \$10,900. fut accordé à M. Morin par le jury, mais le juge refusa d'enregistrer jugement en faveur du demandeur parceque, selon lui, le contrat entre Morin et Hammond n'était que verbal et n'avait aucune valeur légale. M. Morin en appela de cette décision à la Cour Supérieure de la Province, et le 21 avril dernier, la majorité de la Cour, deux juges (Hasen et Grimmer) rejetèrent l'appel de Morin.

Non découragés, les avocats de Morin décidèrent de porter cette cause devant le plus haut tribunal du pays, la Cour Supérieure du Canada.

C'est cette Cour qui vient de faire droit aux prétentions

de Morin en lui accordant jugement pour le montant déterminé par le jury en première instance.

C'est une belle victoire pour M. Morin et ses avocats, et nous les en félicitons.

Mtre J. E. Michaud était l'avocat de M. Morin, avec les avocats LeBlanc et Hughes comme conseils.

MM. Stevens & Lawson représentaient les intérêts de la Compagnie Hammond.

En Voyage

M. Pius Michaud, M.P. est allé à Campbellton cette semaine rencontrer les Commissaires des Chemins de Fer du Gouvernement dans l'intérêt de son comté.

M. Michaud a eu une entrevue avec le nouveau Président, M. Thornton, qui lui a promis de rendre justice à tout le monde.

C'est d'ailleurs ce qu'il a promis partout où il est passé.

Espérons tout de même que les intérêts d'Edmundston seront reconnus et qu'on ne nous sacrifiera pas aux ambitions d'autres villes.

Santa Claus

De nouveau, à l'approche de Noël et du jour de l'An, le grotesque personnage qui porte ce nom vient de faire son apparition un peu partout, dans les colonnes des journaux, dans les vitrines des magasins et sur les montres des marchands, pour annoncer les mille et un bibelots, jouets, etc., destinés aux petits enfants.

Disons tout de suite qu'en introduisant ce ventripotent bonhomme dans le domaine de nos légendes, nous faisons un emprunt à MM. les Anglais, qui l'ont inventé, à défaut de mieux, je suppose.

Eh bien! nous ne permettrons pas cet envahissement de l'insipide Santa Claus, qui ne représente rien du tout, qui ne parle pas plus au cœur et à l'esprit que l'homme dans la lune, sans protester énergiquement et démontrer combien est regrettable cette substitution à la douce et touchante légende qui a bercé nos rêves d'enfant.

Avec cet esprit gobeur et imitateur qui nous caractérise, nous sommes en train de laisser accrédi- ter cette croyance, au sein de nos familles - françaises, au détriment du Petit Jésus, que nous faisons à la porte du cœur de nos jeunes enfants, pour faire place au grotesque Santa Claus.

Nos mamans nous avaient pourtant enseigné à croire que c'était l'Enfant Jésus qui, pendant la nuit de Noël et celle du jour de l'An, descendait dans nos demeures, empli de bonbons, de friandises et de jouets, les longs bas accrochés au pied de la couchette des petits enfants, pour les récompenser d'avoir été bons, sages et pieux.

Ce n'est plus cela aujourd'hui! l'Enfant de la Crèche n'est plus à la mode. C'est le ridicule clown Santa Claus qui règne en maître; une légende à la tournure païenne

fait place à la poétique fiction de nos jeunes ans.

Je le demande avec peine, pour quelle raison avons-nous, dans un trop grand nombre de foyers, chez les nôtres, laissé pénétrer cette croyance au croque-mitaine Santa Claus?

Je crois qu'il n'y a pas eu autre chose que l'esprit de singerie qui a présidé à cette permutation. C'est peut-être un peu dur à dire, mais j'aime à parler la bouche ouverte. Seulement, il me semble que nous peuple catholique par excellence, nous devrions nous efforcer de conserver intacte, dans nos annales, cette poétique légende chrétienne avec plus d'amour encore que les récits de notre folklore profane.

En vérité, je vous le demande, l'aspect grotesque et ridicule de Santa Claus a-t-il pour les petits enfants, le charme doux, aimable et pénétrant, l'attrait du sympathique Petit Jésus?

L'âme d'un enfant est molle comme de la cire, et les premières impressions qu'il reçoit sont toujours les plus durables. Il importe donc aux parents chrétiens d'y imprimer de bons souvenirs, de pieuses pensées, des croyances chrétiennes qui feront son bonheur dans la vie, en élevant son âme.

Comment voulez-vous maintenant que la bouffonne physionomie du bonhomme cher aux protestants dise quelque chose de bon à l'âme délicate et sensitive de nos petits enfants?

S'imaginer-t-on que ce fantaisiste Santa Claus donne une seule pensée pieuse, dans les joies que l'enfant éprouve, à la réception d'un cadeau quelconque, en ces jours de fête de la Noël ou du jour de l'An?

Ce serait vraiment retourner à une sorte de paganisme que de tolérer plus longtemps ce drôle de manitou dans nos coutumes.

Revenons donc à la sagesse de nos bons parents qui, dans la joie des étrennes, nous faisaient voir la récompense de la vertu, en nous faisant comprendre, sous la main invisible, mais combien douce et poétique du Petit Jésus, l'action de la divine Providence.

Ainsi, notre première prière de reconnaissance et d'amour se confondait avec le souvenir d'un bienfait reçu.

Qu'y a-t-il, en effet, de plus touchant, de plus beau, que cette fiction du passage de l'Enfant-Dieu sur la terre pour récompenser la sagesse, la vertu, le travail, en s'emparant la joie dans tous les foyers où déjà son nom est béni et adoré tous les jours?

Y a-t-il quelque chose pour mieux frapper l'imagination et le cœur du petit enfant que cette légende du Petit Jésus venant, le sourire aux lèvres et rayonnant de gloire, les bras chargés de cadeaux récompenser ceux qui l'ont bien servi en écoutant toujours leurs mamans?

Les pères et les mères qui aiment sincèrement leurs enfants, qui veulent former leur cœur à la vraie vertu, ne manqueront pas de revenir à notre touchante et pieuse légende de l'Enfant Jésus.

Sans cérémonie, fermons impitoyablement la cheminée au grotesque Santa Claus.

Et le bonheur que nos chers petits enfants éprouveront en ces jours de fête n'y perdra aucunement; au contraire, il sera plus grand, parce que plus chrétien et plus poétique.

Laissons à d'autres qui ne connaissent pas mieux cette coutume fortement en honneur chez nos voisins, les Yankees, par exemple, mais tout à fait étrangère à notre foi et à nos légendes mystiques.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

Capital autorisé \$5,000,000.00

Capital Payé et surplus \$4,500,000.00

113 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoin, gérant local.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

"Dans Tous Ses Bureaux", tiendra à la disposition de sa clientèle un département spécial pour l'ouverture de nouveaux comptes de dépôts d'épargne, pour les Parents qui désirent faire des étrennes à leurs enfants, en leur offrant un CARNET D'ÉPARGNE, qui peut être obtenu avec un dépôt d'un seul dollar ou plus; ledit dépôt portant intérêt à 3%.

En effet, apprenez à vos enfants à déposer régulièrement à leur compte d'épargne, cette bonne habitude inspire le goût du travail et des bonnes mœurs

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

HOTEL ST-ROCH QUEBEC, P. Q.

\$4.00, \$4.50 & \$5.00 PAR JOUR

PLAN AMERICAIN

150 chambres } Avec toutes les améliorations modernes.

50 " avec bain }
AU CENTRE DE LA VILLE
Carre Jacques Cartier & 206 St-Joseph

UN CADEAU UTILE

Qui fera le bonheur de toute la famille.

UNE MACHINE A COUDRE SINGER

Notre assrtiment est au complet. Machines ordinaires et avec moteur. Posséder une machine SINGER sur laquelle on peut compter pour les besoins du ménage, c'est ce qui fait que les ménagères qui font de la couture pour la famille désirent la machine SINGER qui est la machine par excellence.

PRIX SPECIAUX DU 22 DEC. AU 1ER JAN.

Ecrivez, Téléphonnez ou entrez CHEZ:

GEORGE R. RICE

AGENT

Téléphone 128-11.